

option Educateur canin

RNCP3856 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BP — Brevet professionnel
Code(s) NSF	212
Formacode(s)	42002
Code(s) ROME	A1408
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

15 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 15 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS GESTION ECOLE AGRICULTURE ETABLIERES	786446914 00016	Former et organiser l'évaluation
BOUGAINVILLE	197714363 00011	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE CIBEINS	190100594 00018	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE MONTPELLIER-ORB-HERAULT	193401288 00074	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DES COMBRILLES	196312235 00019	Former et organiser l'évaluation
ETS PUBLIC LOCAL ENSEIGNEMENT FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE ALENCON SEES	196107908 00010	Former et organiser l'évaluation
LEGTA	195111968 00010	Former et organiser l'évaluation
LEGTA DE FIGEAC	194604906 00017	Former et organiser l'évaluation
LEGTA HECTOR SERRES	194007506 00018	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA D'AUXERRE-LA-BROSSE	198900458 00011	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 15 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp3856-option-educateur-canin/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Activités visées :

Le titulaire du BP option Educateur canin a un rôle qui « consiste à expliquer le fonctionnement de son chien et au chien le fonctionnement de son maître ». Il travaille donc sur la relation homme/chien. Il est par conséquent capable de réaliser les activités décrites ci-après.

- Il assure l'éducation d'un chien en mettant en œuvre des techniques et des procédures adaptées à l'espèce, la race, l'âge, le sexe, le caractère et l'environnement de l'animal.
- Il conseille des propriétaires de chiens sur les attitudes, les gestes et comportements à avoir en présence de leur chien et répond à toutes les questions liées à la possession d'un chien (alimentation, santé, hygiène, confort, législation, civisme, cynophilie, etc...)
- Dans le cadre de la pluri-activité, il peut être amené à mettre en œuvre les différentes opérations ou techniques liées à l'élevage ou à la garde du chien, dans un souci de qualité.
- Il conçoit le développement de son entreprise : la fonction de gestion et conduite de l'entreprise est primordiale.
- Il prend les décisions nécessaires au fonctionnement de son entreprise.
- Il gère les aspects sociaux et humains qui sont liés à l'exercice de son métier.
- Il organise son travail dans le cadre d'une activité ou d'un chantier et effectue les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimales.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C 1 : Mobiliser des connaissances cynotechniques et cynophiles dans une perspective de conseil

C 2 : Conduire un processus d'éducation canine

C 3 : Conseiller le client dans les domaines de l'éducation canine

C 4 : Utiliser les outils mathématiques dans les situations complexes de la vie professionnelle et sociale

C 5 : Exposer les mécanismes scientifiques nécessaires au processus d'éducation canine

C 6 : Communiquer dans les situations complexes de la vie professionnelle, sociale

C 7 : Présenter les caractéristiques d'une entreprise d'éducation canine et de son environnement socio-économique

C 8 : Assurer la gestion de son entreprise et la commercialisation de ses prestations

C 9 : Appliquer la réglementation dans la création et la conduite de l'activité

C 10 / C11 / C12 : UCARE (unités capitalisables d'adaptation régionale à l'emploi)

Blocs de compétences

RNCP3856BC01 — UCP1 : Mobiliser des connaissances cynotechniques et cynophiles dans une perspective de conseil

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- décrire les principales régions anatomiques
- présenter les principes de la conduite de l'alimentation et de la reproduction des chiens
- présenter la classification cynophile officielle
- décrire les grandes fonctions vitales chez le chien en rapport avec son activité physique et ses caractéristiques
- présenter les principes et les méthodes de prévention de lutte contre les maladies et les problèmes de santé publique

RNCP3856BC02 — UCP2 : Conduire un processus d'éducation canine

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- analyser le discours des membres du groupe social afin de repérer leur demande principale
- proposer un programme d'éducation adapté en analysant le comportement et le caractère d'un chien et en tenant compte des attentes du groupe social
- mettre en pratique les techniques nécessaires à l'éducation du chien pour son intégration sociale harmonieuse en sécurité
- organiser les séances d'éducation individuelles et collectives prévues dans un programme d'éducation
- réaliser des interventions favorisant l'insertion sociale du chien

RNCP3856BC03 — UCP3 : Conseiller le client dans les domaines de l'éducation canine

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- présenter au client les bases du comportement du chien en les reliant à ses besoins et à son mode de vie en société
- présenter au client les règles et l'importance d'une bonne socialisation du chiot
- expliquer au client les modalités et l'importance d'une bonne relation homme-chien
- expliquer au client les modalités d'une bonne insertion sociale du chien
- décrire au client les principes de base de l'éducation canine
- optimiser les conseils au client pour le choix d'un chiot ou d'un chien
- conseiller à propos du choix des accessoires liés à l'éducation canine

RNCP3856BC04 — UCG4 : Utiliser les outils mathématiques dans les situations complexes de la vie professionnelle et sociale

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- résoudre un problème mathématique déjà formulé
- juger de la validité des résultats obtenus
- traduire une situation professionnelle en langage mathématique

RNCP3856BC05 — UCP5 : Exposer les mécanismes scientifiques nécessaires au processus d'éducation canine

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- présenter les principes de la communication et les mécanismes de régulation du comportement chez l'animal
- exposer des connaissances scientifiques relatives à l'éthologie canine
- présenter les théories de l'apprentissage chez le chien
- exposer des connaissances scientifiques relatives aux troubles du comportement du chien dans une perspective de détection et d'orientation vers un professionnel compétent

RNCP3856BC06 — UCP6 : communiquer dans les situations complexes de la vie professionnelle et sociale

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- communiquer oralement dans les situations de la vie sociale et professionnelle
- utiliser les messages imprimés, sonores, et audiovisuels de la vie sociale et professionnelle
- produire les messages indispensables à la vie sociale et professionnelle

RNCP3856BC07 — UCP7 : Présenter les caractéristiques d'une entreprise d'éducation canine et de son environnement socio-économique

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- rappeler les principales dispositions de la législation sociale et de la législation du travail
- analyser le fonctionnement d'une entreprise d'éducation canine dans son environnement
- présenter les caractéristiques de l'environnement socio-économique d'une entreprise d'éducation canine

RNCP3856BC08 — UCP8 : Assurer la gestion de son entreprise et la commercialisation de ses prestations

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- organiser les données nécessaires à l'élaboration des documents comptables
- assurer le suivi technico-économique et financier de l'activité
- raisonner une décision et un projet
- acquérir les notions fiscales et juridiques nécessaires à la gestion d'une entreprise d'éducation canine
- réaliser les opérations de commercialisation et de promotion de l'activité

RNCP3856BC09 — UCP9 : Appliquer la réglementation dans la création et la conduite de l'activité

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- identifier les démarches liées à la création d'une entreprise d'éducation canine
- prendre en compte la réglementation liée à la protection animale dans la conduite de l'activité
- respecter la réglementation relative au fonctionnement de l'activité
- gérer les aspects sociaux et humains de son activité

RNCP3856BC10 — UCARE10 : Unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

L'UCARE correspond à des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi.

RNCP3856BC11 — UCARE11 : Unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

L'UCARE correspond à des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi.

RNCP3856BC12 — UCARE12 : Unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

L'UCARE correspond à des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur d'activité :

Le titulaire du BP Educateur canin peut travailler au sein d'une entreprise unipersonnelle, ce qui l'amène à exercer son activité aussi bien au sein de cette structure qu'au domicile du propriétaire du chien, mais il peut également être recruté en tant qu'éducateur canin de proximité dans une municipalité ou pour un office d'HLM. Il peut diversifier ses activités : dressage, pensionnage, élevage, toilettage.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

Le titulaire du Brevet Professionnel Educateur Canin occupe un emploi d'éducateur canin, prestataire privé ou public de services à domicile.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en agriculture, pêche, forêt et espaces verts (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 970
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	46 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Idem.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A du ministère de l'agriculture, est composé paritairemment : – de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles dont au moins la moitié de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics ;
– de professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du brevet professionnel, à parité employeurs ou responsables d'exploitation et salariés.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 635 €
Selon la branche	6 913 € – 8 508 €
Prise en charge	Branches concernées
7 635 €	Valeur par défaut · 211 branches
8 508 €	CPNE des fleuristes, de la vente et des services des animaux familiers
6 913 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
Date de dernière délivrance possible	31/08/2025

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP37560

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : chlorofil.fr
<http://www.chlorofil.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/3856/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	171
Parcours menés à terme	190
Taux d'achèvement	111 %
Période	02/2022 – 07/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	539
----------------------	-----

Montant total engagé	1 402 351 €
Coût moyen par dossier	2 602 €
Durée moyenne	380 h
Période	01/2020 – 12/2023
France compétences	50 %
France Travail	27 %
Reste à charge titulaire	21 %
Régions	2 %
Entreprise	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
OPCO	0 %
État	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.